CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1°. Paraît LA FEUILLE SEULEMENT—DIX PIASTRES par an, payables six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2°. Abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible comme d'avance.

3°. Tout abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payées, et à moins avant que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'*éditeur de l'Abeille soussigné*, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4°. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est UNE PIASTRE pour *dix lignes ou moins*, pour la première insertion de chaque langue, et *cinquante cents* pour les insertions subséquentes.

5°. Les avis qui seront publiés par *intervalle* seront cotés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6°. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7°. On prend des abonnements à l'année pour la publication de avis *commerciaux*, à des prix raisonnables

8°. Les lettres adressée à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste

8°. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leur gazette, sont priés d'en informer l'éditeur.

10°. Les porteurs de *l'Abeille* n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Bateaux naviguant sur le Lac.

Le bateau à vapeur **CORSAIR**, ayant quelques légères réparations à faire, sera remplacé dans les voyages réguliers de la Nouvelle-Orléans à Covington par le bateau à vapeur DELTA. É. T. TERRELL, président.
25 sept

Le bateau à vapeur **DELTA** s'étant chargé de porter la malle à Madisonville, se trouve obligé de changer ses jours de départ pour Mandeville: qui seront comme suit:

Il partira avec la malle à 9 heures du matin;

Les lundi, mercredi et vendredi, et retournera les jours suivans, toujours touchant à Mandeville en allant et revenant.

Il partira le samedi à 5 heures du soir pour Mandeville seulement, et le dimanche à 9 heures du matin pour Mandeville et Madisonville, et reviendra le même soir. 25 sept

POUR MANDEVILLE ET MADISONVILLE.—Le bateau à vapeur **DELTA**, capitaine Sheridan, partira régulièrement du lac Pontchartrain, tous les dimanche à 9 heures précises du matin, pour Mandeville et Madisonville, quittera Madisonville tous les lundi à 4 heures du matin, passant par Mandeville à 5 heures, et arrivant au lac Pontchartrain à 7 heures 30 minutes du matin, où il y aura un char prêt à prendre les passagers.

Les mardi et jeudi, le Delta partira du lac Pontchartrain à 9 heures précises du matin pour Mandeville et Madisonville, et repartira de Madisonville, passant par Mandeville, tous les mercredi et vendredi à 9 heures du matin.

Les samedi, le Delta partira du lac Pontchartrain à 5 heures précises du soir pour Mandeville et Madisonville, et repartira de suite pour la Nlle.-Orléans pour être prêt le dimanche à l'heure accoutumée.

Le prix du passage, les samedi et dimanche, sera d'une piastre par personne, les autres jours 62½ à l'exception des propriétaires de Mandeville qui ne paieront qu'une piastre.

Les personnes sont priées de se rendre par le char de huit heures du matin.

N. B.—Les départs seront aux heures fixées, l'on n'attendra personne. 16 juil

POUR MANDEVILLE ET MADISONVILLE.—Le steamboat **DELTA**, capitaine Sexton, partira samedi soir à l'heure accoutumée (8 heures après midi) et repartira de Madisonville dimanche à 4 heures après midi, et touchera à Mandeville en retour. 23 oct

Bateaux naviguant sur le fleuve.

POUR BATON-ROUGE, Alexandrie et tous les Ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur neuf, solide et fin marcheur TECHE, capitaine J. W. Dough, est à prendre son chargement et partira pour les ports et destinations, Mardi prochain 17 du courant, à 10 A. M.

Ce bateau sera un paquebot régulier entre cette ville et les ports et destinations en remplacement du nouveau bateau à vapeur Levant, Capt. Parker. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à Gray, Durrive & Co., ou à

16 nov—[illegible] L. LASTRAPES & DESMARE.

POUR LA FOURCHE.—Le bateau-à-vapeur **REVENUE**, entièrement réparé à neuf avec de bons emménagements, fera à l'avenir les voyages comme packet régulier, partira tous les Samedis à 10 heures A. M. et sera de retour tous les Mercredis. Les propriétaires n'ont rien négligé pour la commodité des passagers. S'adresser pour fret ou passage au capitaine à bord ou à J. MATERRE.
9 nov—[illegible] no. 10, rue St. Louis.

PAQUEBOT DE BATON-ROUGE, A LA NOUVELLE-ORLEANS.—Le bateau à vapeur **MARION**, capitaine J. G. Enoy, il est neuf et a une chambre haute, et fera son premier voyage pour Baton-Rouge et les lieux intermédiaires dans les paroisses St.-Charles, St.-Jean-Baptiste, St.-Jacques, Ascension, Iberville et Est et Ouest Baton-Rouge, le mardi 27 du courant. Ce bateau partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement tous les mardi à 10 heures du matin, et de Baton-Rouge tous les vendredi à 8 heures du matin.

Les habitans et chargeurs peuvent compter sur la régularité et la ponctualité de ce bateau, ainsi que sur son exactitude à partir aux heures indiquées; aussi sur les bons emménagements. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à ALLAIN & DUPLESSIS.
Agent à Baton-Rouge,
A. MONTAN.

N. B. Ce bateau a une barge dans le Bayou Lafourche, qui recevra toute espèce de frêt pour les habitans de ce bayou, et les débarquera sur les habitations où ils seront destinés, sans faire payer pour le déchargement. 26 oct—[illegible]

Batimens de cabotage.

POUR NEW-YORK.
Ligne de Paquebots entre la Louisiane et New-York.

Les navires composant cette ligne partiront de la Nouvelle-Orléans et de New-York tous les seconds lundis, et seront ponctuels dans leur temps de départ, à commencer du 9 novembre; la ligne, à l'avenir, se composera de dix navires; savoir:

Le navire **YAZOO**, capitaine ELDRIDGE, partira le 9 novembre.

Le navire **MISSISSIPPI**, capt. ROBINSON, partira le 23 novembre.

Le navire **SHAKESPEARE**, capitaine COLLINS, partira le 7 décembre.

Le navire **VICKSBURG**, capitaine WOODHOUSE, partira le 21 décembre.

Le navire **LOUISVILLE**, capt. PALMER, partira le 4 janvier.

Le navire **HUNTSVILLE**, capt. PALMER, partira le 18 janvier.

Tous ces bâtimens sont neufs, de la première classe, doublés et chevillés en cuivre, du port de plus de 500 tonneaux, et d'un faible tirant d'eau, ayant été construits expressément, pour faire les voyages auxquels ils sont destinés. Le prix du passage est fixé à cent-vingts piastres. Les chambres, qui sont élégamment meublées, offrent les agrémens et toutes les commodités que l'on se peut désirer. On aura soin de pourvoir ces bâtimens d'approvisionnemens abondans et de la meilleure qualité, et l'on ne négligera rien de ce qui pourra contribuer à rendre le passage agréable aux passagers. Les capitaines qui commandent ces paquebots sont tous des hommes expérimentés, et qui feront tout ce qui dépendra d'eux pour que les passagers soient satisfaits.

Dans tous temps, ils seront remarqués par des bateaux à vapeur, en descendant et en montant, et l'époque de leur départ sera ponctuellement observée.

Les armateurs de ces bâtimens ne seront responsables d'aucune lettre, d'aucun paquet, ou coli, expédiés à bord, à moins qu'il n'y ait eu un connaissement signé au comptoir des dits armateurs ou de leurs agens.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. D. BEIN & A. COHEN,
no. 77, rue du Canal.

POUR NEW-YORK.
(*Nouvelle ligne de paquebots entre la Louisiane et N.-York.*)

Navire **Alabama**, capitaine H. Johnston, 474 tonneaux, partira le 2 novembre.

Navire **Saratoga**, capitaine W. Hathaway, 542 tonneaux, partira le 16 novembre.

Navire **Arkansas**, capitaine S. S. Dennis, 627 tonneaux, partira le 30 novembre.

Navire **Nashville**, capitaine J. Rathbone, 513 tonneaux, partira le 14 décembre.

Navire **Kentucky**, capitaine John Bunker, 629 tonneaux, partira le 28 décembre.

Navire **Orleans**, capitaine S. S. Sears, 599 tonneaux, partira le 11 janvier.

Les paquebots de cette ligne partiront ponctuellement de la Nouvelle-Orléans et de New-York, chaque lundi, durant toute la saison.

Ces navires sont tous de première classe, doublés, cloués et chevillés en cuivre, et construits avec soin à New-York expressément pour ces voyages.

Ils sont commandés par des hommes d'expérience, tirant peu d'eau, et seront constamment remarqués en montant et en descendant le Mississipi par les bateaux-à-vapeur.

Les armateurs de ces navires ne seront responsables d'aucune lettre ou paquets expédiés, ou mis à bord de ces navires, à moins qu'un connaissement régulier de ces objets n'ait été signé au comptoir des armateurs ou de leurs agens.

☞ Le prix du passage est fixé à 97. On ne fournit à bord ni vins ni liqueurs. Pour fret ou passage, s'adresser à BOGERT & HAWTHORN,
2 nov no. 32, rue Gravier.

POUR LA MOBILE (Par le fleuve). La gazette paquebot **HENRY LEE**, capitaine Sarrat, est prête à recevoir un chargement, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou face de la rue St. Louis, ou à TOURNE & BECKWITH,
10 nov no. 28 et 29, Nouvelle Levée.

HUILE DE PÉTROLE (Par le fleuve). 10 barils de cette huile, dégagée salée, en magasin et à vendre par GRAY, DURRIVE & Co.,
21 oct nos. 42 et 43, Nile Levée.

Pour les ports du Mexique.

POUR LA COLONIE D'AUSTIN.—(TEXAS.)
Paquebot Régulier.

Le belle gazette fine voilière paquebot SANTIAGO, capitaine J. Leutner, partira immédiatement; pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord ou à W. BRYAN.
18 nov Vieille Levée, No. 36.

Pour la Colonie d'Austin, Texas.—La gazette solide et fine voilière TAMAULIPAS, capitaine MINGLE, ayant de beaux aménagemens pour les passagers, sera le premier navire qui doit être expédié. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à Wm. BRYAN,
2 nov Vieille Levée, no. 36.

POUR LA BAIE DE GALVEZTON.—La belle gazette fine voilière MARY JANE, ayant engagé la plus grande partie de son chargement partira incessament. Pour la balance du fret, s'adresser à Wm. BRYAN,
2 nov. Vieille Levée no. 36.

POUR TAMPICO.—Le beau brick mexicain PRIVILEGIO, capitaine GARINO, ayant déjà la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu de jours. S'adresser pour fret ou passage au capitaine à bord ou à SALV. FERNANDES.
22 oct.—☞ No. 103 rue de la Levée.

POUR TAMPICO.—La gazette mexicaine IRIS, capitaine HERNANDEZ, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. PRATS & FILS.
21 oct

POUR VERA-CRUZ.—La gazette mexicaine ANNA-MARIA, capitaine GOMEZ, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à J. PRATS & FILS.
21 oct.

Pour les Ports des Antilles.

POUR LA HAVANE.—La gazette ELIZABETH JANE, capitaine Jack, doublée, clouée et chevillée en cuivre, et d'une marche supérieure, est prête à prendre fret. Pour le passage ou le fret, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St. Louis, ou à WHITE & Co.
5 nov no. 20, rue de la Douane.

Pour les Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE.—Le navire AUSTERLITZ, capitaine WM. HAMMOND, partira immédiatement. Pour fret d'environ 300 balles coton ou passage, s'adresser à FR. PERRET & GALLY.
16 nov rue Toulouse.

POUR LE HAVRE.—Le A. No. 1, navire MARGARET FORBES, KING, de marche supérieure, ayant tout son fret engagé, partira incessamment. Pour passage seulement, ayant de bons emménagement, s'adresser au capitaine à bord, ou à T. NICOLET & CO,
Nov. No. 26, rue Bienville.

POUR MARSEILLE.—Le brick **COMET**, capitaine MARCY, doublé et chevillé en cuivre, ayant arrangemens pour les passagers, sera de premier navire qui doit être expédié. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à Wm. BRYAN,
2 nov Vieille Levée, no. 36.

POUR LA COLONIE D'AUSTIN, TEXAS.—La gazette solide et fine voilière TAMAULIPAS, capitaine MINGLE, ayant de beaux aménagemens pour les passagers, sera le premier navire qui doit être expédié. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à Wm. BRYAN,
2 nov Vieille Levée, no. 36.

POUR LA BAIE DE GALVEZTON.—La belle gazette fine voilière MARY JANE, ayant engagé la plus grande partie de son chargement partira incessament. Pour la balance du fret, s'adresser à Wm. BRYAN,
2 nov. Vieille Levée no. 36.

POUR TAMPICO.—Le beau brick mexicain PRIVILEGIO, capitaine GARINO, ayant déjà la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu de jours. S'adresser pour fret ou passage au capitaine à bord ou à SALV. FERNANDES.
22 oct.—☞ No. 103 rue de la Levée.

POUR TAMPICO.—La gazette mexicaine IRIS, capitaine HERNANDEZ, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. PRATS & FILS.
21 oct

POUR VERA-CRUZ.—La gazette mexicaine ANNA-MARIA, capitaine GOMEZ, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à J. PRATS & FILS.
21 oct.

Pour les Ports des Antilles.

POUR LA HAVANE.—La gazette ELIZABETH JANE, capitaine Jack, doublée, clouée et chevillée en cuivre, et d'une marche supérieure, est prête à prendre fret. Pour le passage ou le fret, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St. Louis, ou à WHITE & Co.
5 nov no. 20, rue de la Douane.

Pour les Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE.—Le navire AUSTERLITZ, capitaine WM. HAMMOND, partira immédiatement. Pour fret d'environ 300 balles coton ou passage, s'adresser à FR. PERRET & GALLY.
16 nov rue Toulouse.

POUR LE HAVRE.—Le A. No. 1, navire MARGARET FORBES, KING, de marche supérieure, ayant tout son fret engagé, partira incessamment. Pour passage seulement, ayant de bons emménagement, s'adresser au capitaine à bord, ou à T. NICOLET & CO,
16 nov No. 26, rue Bienville.

POUR MARSEILLE.—Le brick **COMET**, capitaine MARCY, doublé et chevillé en cuivre, ayant arrangemens pour les passagers, sera le premier navire qui doit être expédié. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à Wm. BRYAN,
2 nov Vieille Levée, no. 36.

POUR LA BAIE DE GALVEZTON.—La belle gazette fine voilière MARY JANE, ayant engagé la plus grande partie de son chargement partira incessament. Pour la balance du fret, s'adresser à Wm. BRYAN,
2 nov. Vieille Levée no. 36.

POUR TAMPICO.—Le beau brick mexicain PRIVILEGIO, capitaine GARINO, ayant déjà la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu de jours. S'adresser pour fret ou passage au capitaine à bord ou à SALV. FERNANDES.
22 oct.—☞ No. 103 rue de la Levée.

POUR TAMPICO.—La gazette mexicaine IRIS, capitaine HERNANDEZ, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. PRATS & FILS.
21 oct

POUR VERA-CRUZ.—La gazette mexicaine ANNA-MARIA, capitaine GOMEZ, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à J. PRATS & FILS.
21 oct.

Pour les Ports des Antilles.

POUR LA HAVANE.—La gazette ELIZABETH JANE, capitaine Jack, doublée, clouée et chevillée en cuivre, et d'une marche supérieure, est prête à prendre fret. Pour le passage ou le fret, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St. Louis, ou à WHITE & Co.
5 nov no. 20, rue de la Douane.

Pour les Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE.—Le navire AUSTERLITZ, capitaine WM. HAMMOND, partira immédiatement. Pour fret d'environ 300 balles coton ou passage, s'adresser à FR. PERRET & GALLY.
16 nov rue Toulouse.

POUR LE HAVRE.—Le A. No. 1, navire MARGARET FORBES, KING, de marche supérieure, ayant tout son fret engagé, partira incessamment. Pour passage seulement, ayant de bons emménagement, s'adresser au capitaine à bord, ou à T. NICOLET & CO,
16 nov No. 26, rue Bienville.

POUR MARSEILLE.—Le brick **COMET**, capitaine MARCY, doublé et chevillé en cuivre, ayant arrangemens pour les passagers, sera le premier navire qui doit être expédié. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à Wm. BRYAN,
2 nov Vieille Levée, no. 36.

POUR LA BAIE DE GALVEZTON.—La belle gazette fine voilière MARY JANE, ayant engagé la plus grande partie de son chargement partira incessament. Pour la balance du fret, s'adresser à Wm. BRYAN,
2 nov. Vieille Levée no. 36.

POUR TAMPICO.—Le beau brick mexicain PRIVILEGIO, capitaine GARINO, ayant déjà la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu de jours. S'adresser pour fret ou passage au capitaine à bord ou à SALV. FERNANDES.
22 oct.—☞ No. 103 rue de la Levée.

POUR TAMPICO.—La gazette mexicaine IRIS, capitaine HERNANDEZ, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. PRATS & FILS.
21 oct

POUR VERA-CRUZ.—La gazette mexicaine ANNA-MARIA, capitaine GOMEZ, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à J. PRATS & FILS.
21 oct.

Avis de Commerce.

Marchandises sèches anglaises et françaises.—Bas de coton anglais pour dames, une partie de première qualité; ditto pour demoiselles et enfans; poulx de soie noir et soiries italiennes; soiries et satins unis et à dessins; calicos français nouveaux modèles; gants de Hoseikin, de castor et de fil de cos; bas de soie anglais et français; mouchoirs, châles et écharpes, d'un goût très élégant; basin de bastie fin et extra superfin; pélerines et bonnets fourrés; châles de mérinos et de cashmire, ainsi qu'un assortiment de marchandises à la mode pour la saison, en débarquement du navire Mississippi et à vendre par ANDREWS & BROTHERS.
16 nov no. 19, rue de Chartres.

AVIS—Tous ceux qui doivent à la succession de feu Sophie Lalande Fréjère, veuve Chs. Duminil de Glapion, ainsi que ceux auxquels il serait dû par la dite succession, sont notifiés d'avoir à se présenter dans le plus bref délai à l'exécuteur testamentaire soussigné pour régler: CHS. GLAPION.
rue Ste. Anne, entre Bourgogne et Rampart.
12 nov—3

MARCHANDISES ayant droit au drawback—4 caisses satins superfins en fortes couleurs, 4 do. chints français imprimés, nouveaux dessins; plusieurs caisses de calicos anglais imprimés belle mousseline imprimée ayant droit au drawback et choisi expressément pour le marché mexicain, reçus et à vendre, rue de Chartres No. 21, au premier, par GILES BABCOCK & Co.
10 nov—6

Poudre à Canon—Désirant clôre un compte nous offrons à vendre une facture de 1000 barrils et 4000 boîtes de poudre à canon. On accordera des termes très avantageux et on vendra à des prix bien au-dessous du cours de la place à la personne qui prendra le tout ou une grande partie. Les spéculateurs et les personnes qui font ce commerce peuvent faire une bonne affaire. ANDREWS & BROTHERS,
12 nov no. 19, rue de Chartres.

Mousselines—15 caisses de mousselines assorties consistant en jaconets unis, batiste Suisse et book, et mousselines à carreaux et à raies, quelques-unes de la plus grande finesse, en débarquement du navire St. Louis, et à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
12 nov no. 19, rue de Chartres.

Toiles d'emballage, cordes, ficelles &c.—500 pièces de toile d'emballage du Kentucky; 500 paquets de corde d'emballage; 20 ballots de ficelle; 200 pièces de toile d'emballage de Dundee; 100 barrilets de clous de Boston; 50 barrils de plomb en barres; 100 barrils de wiskey rectifié; 50 dito pois; 200 caisses de verres à vitres; 300 dito cigars espagnols, quelques demi pipes et quarts d'eau-de-vie de France, Roues etc. à vendre par FORSYTH, GOODWYN & FORDS.
12 nov

Café—35 sacs de café de la Havane fin vert et de la dernière récolte, en débarquement et à vendre par C. WORSLEY, no. 10, rue Gravier.
12 nov

Sucre de la Havane—50 caisses de sucre brut et 50 caisses de sucre blanc de la Havane, à vendre par C. WORSLEY,
12 nov no. 10, rue Gravier.

Sacs de pitre—8000 grands et petits sacs en débarquement du navire Franklin, et à vendre par J. THAYER & Co.
12 nov

Gingembre confit—80 caisses en débarquement et à vendre par [12 nov] J. THAYER & Co.

EN débarquement du Dublin Packet, et du Bolivar, à vendre par le soussigné, 500 damejeannes; 200 caisses des meilleures liqueurs françaises choisies; cerises à l'eau-de-vie; 400 boîtes de sardines à l'huile; 500 fromages; 25 boîtes de liqueur d'absynthe; 25 bôîtes kirch dito. [12 nov] L. G. SASSINOT.

Beurre de Goshen—25 barrils beurre de Goshen, en débarquement du navire Mississippi, à vendre par LEGENDRE & SAMORY,
12 nov no. 47, rue Toulouse.

A Vendre—Une négresse créole, âgée d'environ 40 ans, parfaite blanchisseuse, repasseuse et plisseuse, excellente cuisinière et paussière, domestique de confiance et pleinement garantie. S'adresser à
12 nov EDWD. GOTTSCHALK, courtier.

Marchandises sèches.—30 colis de marchandises assorties, telles que draps, châles de soie imprimés, calicos de batiste et à meubles, moscens supérieures damassées et unies, soieries et satins noirs et en couleur, châles de laine des thibet et mérinos imprimés anglais et français, mousselines, batiste et jaconet, mérinos anglais, français et allemands, dentelles et un assortiment de marchandises en dentelles, toile à chemises et à draps, kerseymere et casimets, ginghams etc. Plus, un assortiment complet de marchandises de la saison qui mérite l'attention des acheteurs.
ANDREWS & BROTHERS,
11 nov no. 19, rue de Chartres.

CUCULLU, LAPEYRE & Co. offrent à vendre 600 balles de tabac en feuille de qualité supérieur; 14 boucauds café de Santiago; 3 barrils dito; 83 sacs dito; en débarquement du brick Panelin, 300 milliers de cigars supérieurs de la Havane des meilleures fabriques, telles que Quintana etc. 11 nov

LES soussignés offrent à vendre le chargement du brick Eveline, de Tabasco, consistant en 150 tonneaux bois de Campêche.
7 nov A. QUERTIER & BOUTIN.

FARINE.—150 barrils farine fraiche de Cincinnati, en débarquement du bateau-à-vapeur Farmer, à vendre par T. DORSEY,
7 nov no. 28, Nouvelle Levée.

NOUVEAU SUCRE.—18 boucauts à vendre par LAMBETH & THOMPSON,
5 nov rue du Camp No. 48.

POUDRE À CANON.—Les soussignés doivent recevoir par le brick Arethuse de New-York, attendu journellement, une quantité de poudre à canon. Ils peuvent fournir aux marchands en gros, aux jaugeurs et au public, à des termes très-accommodans, les marchandises suivantes: F—FF—FFF—FFFF, 1000 barrils.—F—FFF—FFFF 4000 boites.
ANDREWS & BROTHERS.
7 nov Rue de Chartres, No. 19.

TAPIS, COUVRE-PIEDS &c.—Un assortiment de Tapis de Bruxelles &c. Nattes et Tapis, Couvertures de pianos et de tables, en débarquement et à vendre par ANDREWS & BROTHERS.
7 nov Rue de Chartres, No. 19.

CIMENT.—28 barrils de ciment Romain; 10 dito Hydraulique de qualité supérieure, en débarquement du navire Yazoo, et à vendre par WILLIAM BRYAN.
4 nov no. 36, Vieille Levée

RECU par les derniers arrivages, et à vendre par les soussignés:
100 balles de cotonnades écrues 4-4;
75 boucauds et barrils d'huile de baleine;
20 barriques d'huile de sperme;
100 caisses de blanc de baleine;
150 do. savon marbré;
50 do. brodequins de Russel & Black;
100 do. bottes;
10 do. chapeaux de feutre blancs.
FERNANDEZ & WHITING,
6 nov rue St.-Louis No. 20.

A VENDRE.—87 caisses vin rouge;
35 barriques do.
11 demi pipes eau-de-vie;
1 demi barril vin de Sauterne;
Débarquant du brick Eleanor de Bordeaux. Pour les conditions, s'adresser à J. B. BLACHE,
6 nov rue Conti No. 22.

PAPIER.—400 paquets de papier à imprimer, diversés dimensions; 1000 rames de papier d'emballage; 100 dito dito pour chandelliers; 300 dito dito à lettres et cap, en débarquement et à vendre par J. THAYER & Co.
4 nov no. 22, rue des Magasin.

A VENDRE par le soussigné les objets ci-après, arrivant de Bordeaux, par le navire Avis et le brick Globe.

45 demi-pipes eau de vie 4e. preuve; 150 barriques vin rouge Montferrand; 160 dito Talence & Haut-Talence; 120 dito St. Estèphe; 70 dito Léoville, St. Julien & Larose; 220 demi barriques vin blanc, Sauterne & Barsac; 168 quarts vin rouge; 3425 caisses dito St. Julien, St. Estèphe & St. Seurin; 125 dito de 48 bouteilles St. Julien; 1250 dito Haut-Talence, Château-Margaux & Latour; 500 dito blanc; 100 dito fruits à l'eau-de-vie; 7 balles bouchons.

Plus:—Un assortiment complet d'indiennes, listons, chambergouillans, bas de soie, de coton, d'alepines, gants de soie, guinghams, drap français, couvertures de coton à 6 points, chemises, indiennes, dito guingham, toile de Flandre, taffetas lustré, satins assortis et autres articles. OSMIN BIGOURDAN.
4 nov no. 23, rue Toulouse.

TABLES rondes *à dessus de marbre*, reçues et à vendre par CHARLES H. GRANT & Co.
4 nov rue de Chartres, No. 46.

CHAISES.—Les soussignés ont reçu en addition à leur assortiment habituel, une grande quantité de chaises d'acajou, d'érable et d'autres bois à la mode. CHARLES H. GRANT & Co.
4 nov rue de Chartres, No. 46.

J. THAYER & Co. rue des Magasins, no. 29, ont reçu et offrent à vendre, 28 demi-pipes vin de Ténériffe pâle et coloré; 5 quarts dito; 85 huriômes de barril dito; 55 quarts vin de Madère de Marseilles; 60 dito de Porto; 100 paniers vin de Champagne; 250 boîtes de thé impérial de 12 & 6 lbs; 300 dito Young Hyson de 13 lbs; 70 demi-caisses dito; 100 caisses et demi-caisses de Souchong du Poychong; 300 dito blanc de baleine; 100 barrilets de clous de Boston; 200 ballots de toile à drape et à chemises; 20 balles d'osnaburgs; 120 sacs vieux café de Java; 50 barrils de cranberries fraiches; 5000 sacs. 4 nov

DISSOLUTION DE SOCIETE.—L'association pour la pratique des lois qui a existé entre les soussignés a été dissoute par un consentement mutuel. S. W. Downs étant sur le point de quitter la paroisse; les affaires qui ne sont pas terminées, et tous les papiers et documens du bureau restent au pouvoir de J. N. T. Richardson, qui continuera à exercer, et qui s'occupera de terminer toutes les affaires pendantes de la cidevant société. S. W. DOWNS.
J. N. T. RICHARDSON.

J. N. T. RICHARDSON, jurisconsulte et avocat, offre respectueusement au public les services de sa profession dans les cours d'Est et Ouest Félicians, l'Est Bâton-Rouge et la Pointe-Coupée.—Il s'occupera avec zèle et ponctualité des affaires qui lui seront confiées.

Son cabinet est à St-Francisville, Louisiane. 20 oct.6m

MANUFACTURE du pays—20 balles de toile à drape et à chemisca, en débarquement et à vendre par 21 oct] J. THAYER & Co.

EN débarquement du brick Swan, et du navire Georgian:
10 caisses demi bas de laine, d'Allemagne;
5 do. bas be laine d'Allemagne;
5 do. demi bas, fina, dits Lanbwool;
3 do. toile étrée, sur coton;
3 do. cotonnade assortie;
1 balle canguede Kilmarnock, pour habitans;
6 caisses chemises assorties;
10 do. coton blanc du pays, de 5-4 et 4-4;
20 balles coutil;
Et un assortiment général de linge fait à vendre par VEUVE KOKERNOT & Fils,
24 août—☞ encoignure St-Louis et Levée.

A VENDRE.—Actions de la Compagnie du Rail road de Nashville.
18 oct Edw. GOTTSCHALK, courtier.

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION de feu Noël Carrière h. de c. l.—Vente par le régister des testaments.—Mercredi neuvième jour de décembre 1835, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nlle. Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de feu Noël Carrière, h. de c. l., les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

1°. Un terrain situé au faubourg Marigny, rue Craps entre les rues des Français et de l'Union, mesurant 50 pieds de face à la rue de Craps, sur une profondeur de 120 pieds, sur lequel lot de terre se trouve une maison briquetée entre poteaux, cuisine et autres dépendances, le tout en mauvais état.

2°. Un terrain situé en cette ville, rue Bourbon, entre les rues Hôpital et Quartier, ayant 20 pieds de face à la rue Bourbon, sur une première profondeur de 90 pieds et de là s'élargissant sur la ligne ouest d'un pieds trois pouces, avec une seconde profondeur de 30 pieds faisant une profondeur totale de 120 pieds, la ligne du fonds parallèle à la ligne de face, ayant 21 pieds 3 pouces, ensemble la maison briquetée entre poteaux, cuisine en bois et dépendances.

3°. Un terrain situé au faubourg Trémé, mesurant 30 pieds de face sur chacune des rues Orléans et Ste. Anne, entre les rues Marais et Villeré, sur 122 pieds de profondeur, sur lequel terrain se trouvent des bâtisses en bois.

4°. Un terrain situé en cette ville, rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 20 pieds de face à la dite rue Bienville, sur une profondeur de 120 pieds, sur lequel terrain se trouvent des bâtisses en bois.

5°. Un terrain situé au faubourg Saulet, rue Suzette ou Mélicerte, entre Constance et celle des Magasins, ayant 30 pieds de face à la rue Suzette ou Mélicerte, sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de —Tébriak, et de l'autre par celle — qui appartenu à Joseph Porée.

Conditions de la vente: Un quart comptant, et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, régis. des tests.

N. B.—Les actes de vente seront passés pardevant Félix de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7 nov

SUCCESSION de feu Joseph Adams—Vente par le régister des testaments—Mercredi neuvième jour de décembre 1835, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Joseph Adams, la propriété foncière ci-après décrite, savoir:

Un terrain situé dans cette ville, désigné par le numéro 5, dans l'ilet 12, entre les rues Canal, Marais, Trémé et Jackson, mesurant 60 pieds sur la rue du Canal, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure française, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de bois, cuisine, hangards à laver, écurie &c. le tout ensuvré.

Conditions de la vente: Quinze cent piastres comptant, la balance à un crédit de 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale. Par ordre de la cour.

W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

N. B.—L'acte de vente sera pardevant Wm. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7 nov

SUCCESSION de David Jones.—Vente par le Régister des Testamens.—Mardi, dix-septième jour du mois de Novembre 1835, à 4 heures de l'après-midi, à mon bureau, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de feu David Jones, le mobilier dépendant de sa succession, consistant en hardes, outils de charpentier &c. &c.

Conditions de la vente: Comptant.

W. P. C. DUPLESSIS,
6 nov. Régister des Testamens.

SUCCESSION de feu James Madison Zacharie.—Vente par le Régister des testamens.—Mardi, 8 Décembre 1835, à midi, à la Bourse encoignure des rues St.-Louis et Chartres, en vertu de deux ordres de l'honorable Cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de feu James Madison Zacharie, les propriétés et esclaves de ladite succession, consistant en:

N°. 1 Cinq Magasins en briques à quatre étages formant l'encoignure de la Vieille-Levée, rues Bienville et Clinton, construits sur les lots N°. 14, 15, et 16, comme désigné dans le plan tiré par Joseph Pilié voyer de la ville, en date du 31 décembre 1833, et déposé au bureau de monsieur Wm. Christy notaire public.

N°. 2 Une bâtisse neuve à deux étages avec grenier récemment achevée, située rue de l'Esplanade du côté de la ville entre les rues Bourgogne et Remparts bâtie sur un lot de 31 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Esplanade, et 106 pieds plus ou moins de profondeur, la maison se trouve entièrement achevée, avec une cuisine à deux étages en briques, case à laver, puit, et étant la troisième maison en partant du coin de la rue Bourgogne.

No 3 Cette belle rangée de six maisons neuves à trois étages situées au coin des rues Remparts et Canal, ayant chacune 21 pieds 4 pouces de façade sur les Remparts et 52 pieds 3 pouces de profondeur avec privilège d'un corridor de trois pieds de large pris sur les 52 pieds donnant sur le derrière, chaque propriété sera vendue séparément.

Quatorze excellens et bons esclaves, tous acclimatés, savoir:

Samuel	âgé de	23	ans	bon maçon
Louis	"	18	"	"
William	"	17	"	"
Charles	"	15	"	"
Michalas	"	23	"	manœuvre.
James	"	25	"	"
Tom	"	23	"	"
Sam	"	25	"	"
Edward ou Ned,	"	23	"	"
Peter	"	18	"	"
Ben	"	14	"	"
John	"	14	"	"
George	"	25	"	"

Tous bons sujets, ayant été choisis par le défunt pour son propre usage, à l'exception de John âgé de 14 ans qui a été en maronage plusieurs fois.

Conditions: Pour les maisons et lots, un cinquième comptant, un cinquième à six, un cinquième à douze, un cinquième à dix-huit, un cinquième à vingt-quatre mois de crédit avec six pour cents d'intérêt du jour de la vente et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les esclaves seront vendus à six et douze mois de crédit pour des billets endossés à satisfaction, portant hypothèque.